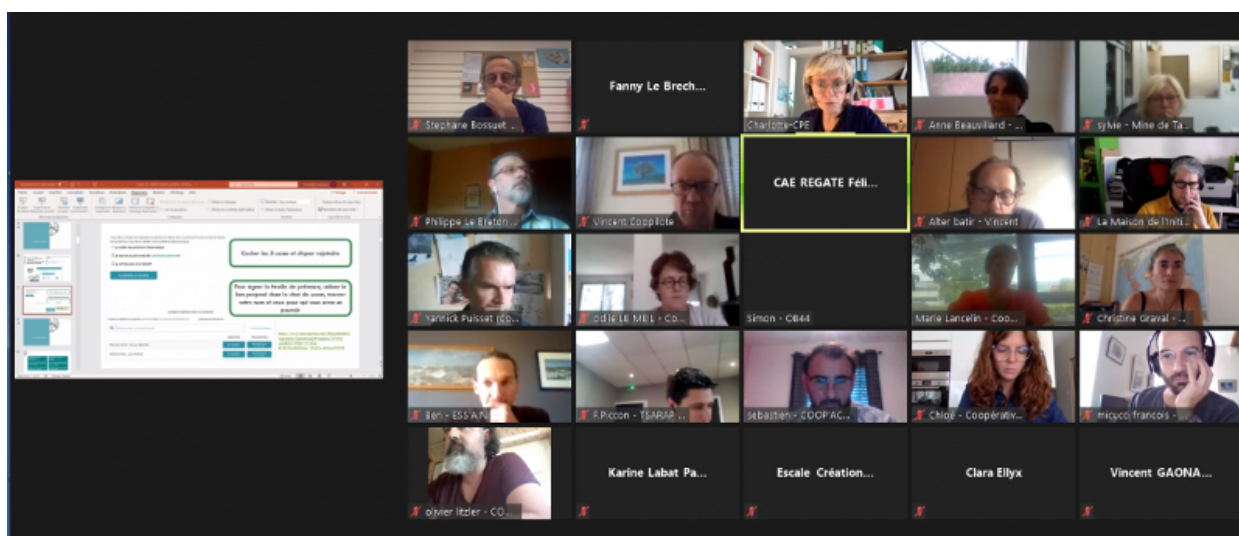


Voir en ligne



Les Chroniques de CPE - Octobre 2020

## L'Assemblée générale du 23 septembre a permis d'accueillir les 1ers nouveaux sociétaires de la SCIC !



Mercredi 23 Septembre 2020, s'est tenue la seconde Assemblée Générale de Coopérer pour Entreprendre.

Les sociétaires se sont à nouveau mobilisé·es à distance pour traiter des différents points à l'ordre du jour, et notamment pour approuver l'entrée de 7 nouvelles structures au sociétariat de la SCIC. **Bienvenue à ESS'Ain, Cités Coop, Ellyx, InsTerCoop, La coopérative des tiers-lieux, Seccioia et AEC !**



**ESS'Ain** est une CAE qui œuvre pour le développement de l'entrepreneuriat dans l'Ain.

**Cités Coop** est une association de préfiguration d'une CAE à but d'insertion située à Paris.

**Ellyx** est une agence d'accompagnement et de conseil sur l'innovation et l'impact social.

**InsTerCoop** est un laboratoire de recherche-action sur la maturité coopérative des organisations.

**La coopérative des tiers-lieux** est une SCIC qui compte 41 tiers-lieux sociétaires et œuvre pour le développement des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine.

**Seccoia** est une association de préfiguration de CAE destinée à des publics fragilisés en Guyane.

**AEC** est une association de préfiguration de CAE œuvrant pour l'égalité des chances à la Réunion.

---

## Lancement des Webicoop, les webinaires des sociétaires de Coopérer pour Entreprendre



[Accueil](#) [Agenda](#) [A propos de](#)

# Webicoop, les webinaires des sociétaires de CPE



Le 24 septembre, lendemain de l'assemblée générale, **Coopérer pour Entreprendre a lancé les Webicoop, une série de webinaires destinée aux sociétaires de la SCIC.**

**55 Webicoop** sont programmés jusqu'à mi-décembre 2020. Ces webinaires sont un fil rouge que nous allons déployer dans le temps, pour aborder beaucoup de sujets organisés en **trois grands thèmes** : **Coopérer pour Entreprendre, les activités portées par CPE, l'entrepreneuriat collectif & l'innovation**, afin de permettre à chaque sociétaire et ses membres de participer aux sujets qui les intéressent.

[Découvrir le programme des Webicoop](#)

---

## Coopérer pour Entreprendre devient membre de la Coopérative des Tiers-Lieux aquitains et de Cités

# Coop

Au cours du mois de septembre, **Coopérer pour Entreprendre** est devenue membre de la **Coopérative des Tiers-Lieux aquitains** et de **Cités Coop**.

Les assemblées générales des deux structures ont approuvé la candidature de CPE :

- pour la Coopérative des Tiers-Lieux aquitains, lors de son Assemblée générale du vendredi 11 septembre.
- pour Cités Coop, lors de son Assemblée générale du mercredi 30 septembre.

La participation de Coopérer pour Entreprendre à la gouvernance de ces deux structures s'inscrit dans une logique d'implication croisée avec les nouvelles structures sociétaires, et dans une volonté de travail sur les territoires autour de projets collectifs.

---

## CPE devient partenaire politique de la MACIF



Coopérer pour Entreprendre et la MACIF, entreprise d'assurance mutualiste résolument ancrée dans l'Économie Sociale et Solidaire, ont franchit un nouveau pas dans leur partenariat.

Sociétaire de CPE, la MACIF est également le premier assureur de l'activité professionnelle des entrepreneur·es en CAE et a développé l'interface POP pour fluidifier la prise en charge assurantielle.

Désormais, la MACIF soutient directement les actions menées par CPE en direction des publics fragiles et accordera une subvention de 30 000 euros annuels à CPE pour l'aider à mener à bien ses missions.

En contrepartie, CPE devient « partenaire politique » de la MACIF et s'engage à participer au développement de la vie démocratique et mutualiste, à communiquer auprès de nos membres sur les actions mutualistes entreprises par la MACIF, au niveau national comme aux échelons régionaux.

---

**Retour sur BIG #6 !**



Organisée sous le thème de la Liberté, la **6ème édition de l'événement BIG, Bpifrance Inno Génération**, s'est déroulée le **1er octobre** à l'Accor Arena Paris !

CPE était présente, aux côtés des autres réseaux d'accompagnement à la création, pour répondre aux questions des porteurs et porteuses de projet et leur faire connaître les CAE comme modèle d'entrepreneuriat collectif.

Vous avez pu retrouver CPE et entendre les témoignages des CAE sur deux espaces :

- sur les stands de **la Fabrique à Entreprendre**, avec la présence de Charlotte Dudignac et Fanny Le Brech pour représenter Coopérer pour Entreprendre, et Mathias Verseron pour représenter la CAE CLARA,
- sur **la bulle création**, avec l'intervention de Stéphane Bossuet sur l'entrepreneuriat coopératif, qui a présenté le modèle de la CAE et parler des enjeux du milieu culturel.

Merci à vous toutes et tous pour votre participation et pour les rencontres faites lors de cet événement !

---

**Formation "Animer les collectifs d'entrepreneur·es"**

:

**Vous pouvez encore vous inscrire aux sessions d'octobre à Montpellier et de novembre à Paris !**



**Vous êtes un collectif d'entrepreneur·es ? Vous accompagnez occasionnellement ou à temps plein des collectifs d'entrepreneur·es ?**

**Cette formation est faite pour vous !**

**La formation "Animer les collectifs d'entrepreneur·es" est prévue sur 3 jours en présentiel et 3 rendez-vous de suivi à distance (webinars). Il reste des places sur les sessions suivantes :**

- **du 28 au 30 octobre 2020, à Montpellier => 3 places restantes !**
- **du 23 au 25 novembre 2020, à Paris => 4 places restantes !**

Si vous souhaitez vous renseigner et/ou vous inscrire à la formation "Animer les collectifs d'entrepreneur·es", tous les détails sont disponibles via les liens suivants :

[Programme de la formation](#)

[S'inscrire à la formation](#)

#### **Tarifs de la formation :**

Tarif Stagiaire CPE (sociétaire et candidat) :

- > Formation 3 jours présentielle et suivi collectif (3 webinars) : **950€ HT**
- > Formation + option consolidation des acquis en individuel personnalisé : **1200€ HT**

Tarif Stagiaire hors CPE :

- > Formation 3 jours présentielle et suivi collectif (3 webinars) : **1150€ HT**
- > Formation + option consolidation des acquis en individuel personnalisé : **1400€ HT**

La formation sera réalisée par deux entrepreneur·es de la CAE Chrysalide qui travaillent sur l'accompagnement des collectifs :

- **Sophie DURIEZ**, spécialisée dans l'accompagnement des organisations vers des fonctionnements coopératifs,

- **Louis-Julien DE LA BOUËRE**, qui accompagne et forme les acteurs publics et de l'ESS aux nouvelles pratiques collaboratives et numériques.

Les actions de formation destinées à renforcer les compétences des CAE sont soutenues par le FSE, dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et inclusion" 2014-2020.

---

## Assemblée générale constitutive de la Fédération des CAE le 1er décembre 2020



Après 2 ans de travaux collectifs et d'échanges, la Fédération des Coopératives d'Activité et d'Emploi sera créée **le 1er décembre 2020** en partenariat avec la CG Scop, Coopérer pour Entreprendre et Copéa.

Les 150 CAE de France et leurs partenaires seront attendus pour participer à l'assemblée générale constitutive de la Fédération au sein du Mouvement des Scop.

### **Au programme :**

- > 9h à 12h15 : les CAE partageront et voteront son projet politique, ses statuts, ses premières résolutions de fonctionnement.
- > 13h30 à 17h : les CAE et les partenaires qui auront rejoint la rencontre seront invités à contribuer au lancement des premiers chantiers de la Fédération et à lancer sa réflexion prospective pour qu'autonomie et coopération refondent le rapport au travail aujourd'hui.
- > A partir de 17h : célébration de la création de la Fédération autour d'un verre !

[Découvrir le programme complet](#)

---

## Ils nous soutiennent



[Se désabonner](#) | [Gestion de l'abonnement](#)